

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE,  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

-----  
DIRECTION GENERALE DEVELOPPEMENT  
DU DURABLE  
-----

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\*Travail\*Progrès

-----

## **RAPPORT DE MISSION**

**Relatif à la Sixième plateforme régionale africaine  
et la cinquième réunion de haut niveau sur la Réduction  
des Risques de Catastrophes**

**22 au 25 Novembre 2016 à Balaclava Fort en Ile Maurice**

*Par : Monsieur **Edmond MAKIMOUHA**  
Point Focal, Coordonnateur du Centre  
de Prévention et de Gestion  
des Catastrophes Naturelles*

## **I-INTRODUCTION :**

Le Gouvernement de l'Île Maurice, en collaboration avec la Commission de l'Union Africaine, le Secrétariat de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe(SADC) et le Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophe (UNISDR), a organisé du 22 au 25 Novembre 2016 à l'Hôtel Intercontinental à Balaclava Fort, en Ile Maurice, la sixième session de la plateforme régionale africaine et la cinquième réunion de haut niveau sur la Réduction des Risques de Catastrophes sous le thème « ***l'Afrique que nous voulons*** ».

Elle a permis d'examiner les progrès accomplis, d'accélérer la mise en œuvre du Cadre de Sendai en Afrique et en particulier grâce à l'alignement du programme d'action pour la mise en œuvre de la stratégie régionale africaine de prévention des catastrophes, et de discuter et de se convenir sur la position africaine commune qui sera présentée à la cinquième session de la plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes qui se tiendra du 22 au 26 mai 2017, à Cancun au Mexique.

## **II - DE LA PARTICIPATION :**

Plusieurs participants, représentant les Etats, les Organisations internationales, intergouvernementales et régionales, les communautés économiques régionales, les instituts de recherches, les partenaires au développement, les organisations de la société civile, les femmes, les enfants, les parlementaires, les entreprises, les personnes vulnérables et handicapées et les médias y ont pris part.

La République du Congo était représentée par Madame **NGANONGO MPOUROU** née **NDINGA APENDI Gaëlle Carmela**, Représentant Madame le Ministre de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement et Monsieur **Edmond MAKIMOUHA**, Point Focal, Coordinateur du Centre de Prévention et Gestion des Catastrophes Naturelles.

## **III – DU DEROULEMENT DES TRAVAUX :**

### **III-1 – De la cérémonie d'ouverture :**

#### **III-1.1 –De la session de la sixième plateforme :**

Elle a été présidée par l'Honorable **Marie Roland Alain WONG YEN CHEON**, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Gestion des Catastrophes Naturelles et des Plages, de l'Île Maurice.

Plusieurs allocutions ont été prononcées par les représentants de la Commission de l'Union Africaine, du Secrétariat de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe(SADC) et du Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes(UNISDR).

Celles-ci ont dans l'ensemble, reconnu qu'au niveau continental quelques progrès ont été réalisés dans la réduction des risques de catastrophe aux niveaux local, national, régional et mondial grâce aux efforts des pays et des parties prenantes.

Toutefois, des lacunes subsistent encore et notamment pour se doter de cadres adéquats pour sa mise en œuvre du cadre de Sendai.

Il est ainsi urgent de promouvoir la réduction des risques de catastrophe pour protéger plus efficacement les personnes, les communautés et les pays, les moyens de subsistance, la santé, l'héritage culturel, les avantages socioéconomiques et les écosystèmes.

Avec le Cadre de Sendai, il faudrait augmenter les investissements en faveur de la résilience des risques de catastrophe.

La durabilité a commencé avec Sendai pour la décennie à venir, qui sera vital pour le développement futur.

Procédant à l'ouverture de la session, Monsieur le Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Gestion des Catastrophes Naturelles et des Plages de l'Île Maurice a remercié tous les participants et souhaité la bienvenue à Maurice. Il a relevé que l'Afrique devrait prendre conscience de sa vulnérabilité et que c'est une opportunité avant la plateforme mondiale de mai 2017 à Cancun au Mexique.

Au cours de la présente session, a-t-il poursuivi, nous partagerons les expériences et les leçons actuelles et passées issues des quatre coins du monde. Nous confirmerons les activités établies sur la base du Cadre d'action de Sendai, discuterons de l'utilisation de nouvelles technologies et en rechercherons une collaboration efficace avec les différentes parties prenantes.

Après cette cérémonie d'ouverture officielle et la photo de famille, plusieurs sessions plénières et manifestations parallèles ont marqué cette session.

### **III-1.1.1-Des consultations préparatoires :**

La rencontre des Etats de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale a été présidée par Monsieur **Dominique KUITSOUC**, Expert de la CEEAC dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe.

Celle-ci était axée sur la revue de certaines questions qui devaient être actualisées tant au niveau de la stratégie Afrique Centrale que du Plan d'Action de Yaoundé.

Les Etats membres suivants ont pris part : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la RD Congo, le Gabon, le Burundi, Sao Tomé et Principes et le Tchad.

Des questions directrices ont été abordées portant sur :

- Quelles ont été les réalisations et les lacunes rencontrées par la CEEAC, les Etats membres et les groupes d'intervenants dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai sur la réduction des risques de catastrophes dans la sous-région Afrique Centrale?

- Quelles étapes mesurables (plan de travail) pour la CEEAC et les groupes d'intervenants pourront ils mettre en place pour soutenir la mise en œuvre efficace du Cadre de Sendai en Afrique Centrale ?

Il ressort que la CEEAC, les Etats membres et les groupes d'intervenants doivent tenir à développer une position consensuelle et prendre des engagements volontaires.

### **III-1.1.2 - Des sessions plénières :**

### **III-1.1.2.1 Des Déclarations :**

Plusieurs déclarations ont été faites par les représentants des Etats, des Organisations internationales, des Communautés intergouvernementales et régionales, des instituts de recherches, des partenaires au développement, des organisations de la société civile, des femmes, des enfants, des personnes vulnérables et des handicapées.

Celles-ci ont, pour la plupart fait le point de la mise en œuvre du cadre d'action de Sendai, sur les réalisations et sur les perspectives de 2015 à 2030.

La déclaration du Congo a été lue par Madame **NGANONGO MPOUROU** née **NDINGA APENDI Gaëlle Carmela**, Représentant Madame le Ministre de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement.

Dans son mot, elle a relevé que quelques efforts ont été fournis par le Congo pour la mise en œuvre du Cadre d'Action de Sendai, notamment :

- l'élaboration et la validation de l'avant-projet de décret portant création, attributions, composition et fonctionnement de la plateforme nationale de prévention des catastrophes et de gestion des catastrophes qui sera soumis au Gouvernement pour adoption ;
- l'élaboration des plans sectoriels de contingence (humanitaire, sanitaire et de la Croix Rouge) ;
- la réalisation des émissions de sensibilisation et d'éducation produites sur les médias ainsi que la publication des articles dans les journaux ;
- l'élaboration de la stratégie nationale pour la réduction des risques de catastrophes.

Elle aussi annoncé certaines les perspectives envisagées pour la mise en œuvre du cadre de Sendai, particulièrement l'actualisation du plan de contingence et l'élaboration de la cartographie des zones à risques de catastrophe.

### **III-1.1.2.2-Des Thèmes développés :**

Les différentes politiques et pratiques liées à gestion globale des catastrophes devaient se fonder sur toutes ses dimensions de vulnérabilité, des capacités, d'exposition des personnes et des actifs, des caractéristiques du risque et de l'environnement.

Ainsi plusieurs thèmes ont été développés avec débats.

- Comprendre les risques de catastrophe ;
- Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer ;
- Investir dans la réduction du risque de catastrophe pour une résilience en Afrique ;
- Améliorer la préparation pour une intervention efficace et pour « faire construire mieux » durant la phase de relèvement, de mise état et de reconstruction.

Le Congo a aussi pris part à certains événements parallèles, table rondes et aux dialogues multipartites axés sur :

- Exploiter le potentiel de la coopération régionale pour la résilience aux catastrophes ;
- La résilience dans le cadre post 2015.

- Renforcer la science, la technologie et l'engagement académique dans l'implantation de la déclaration de Yaoundé en Afrique ;
- Le défi de financement pour le risque de catastrophe en Afrique ;
- Urbanisation sensible face aux risques : Implanter le Cadre de Sendai au niveau local;
- Vers l'opérationnalisation du Cadre de Sendai en Afrique Sub-saharienne : Lancement de la Stratégie Africaine pour la gestion des risques de catastrophe.

Au terme des travaux de la sixième session de la plate-forme, il a été adopté u projet de déclaration qui a été soumis à la réunion de haut niveau qui a regroupé les Ministres ou leurs représentants.

### **III-1.2- De la Réunion de haut niveau :**

La réunion de haut niveau des Ministres Africains en charge de la réduction de catastrophe ou leurs représentants avait la responsabilité d'accepter et d'adopter les travaux et les conclusions de la plate-forme régionale et du Groupe de travail africain.

A la suite des débats interactifs les ministres et les représentants de haut niveau ont aligné le programme d'action africain avec le cadre d'action de Sendai et adopté avec amendements, la déclaration de Maurice.

Elle sera la contribution de l'Afrique à la troisième plate-forme mondiale sur la réduction des risques de catastrophes qui se tiendra du 22 au 26 mai 2017 à Cancun au Mexique.

Celle-ci cible les priorités de l'Afrique, les actions essentielles, les mécanismes, les engagements et les initiatives visant à soutenir la mise en œuvre du cadre d'action de Sendai en Afrique.

Les résultats de la cinquième réunion de haut niveau seront soumis aux organes de décision de l'Union Africaine pour examen et adoption lors du sommet de l'Union Africaine qui se tiendra en Janvier 2017.

### **IV- CONCLUSION :**

Ainsi l'on est en droit de dire que ces deux rencontres ont été particulières car elles ont permis d'évaluer les progrès de l'Afrique pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai, de partager des pratiques et des connaissances, mais aussi de nouer des relations avec les autres Etats et institutions pour la mise en œuvre du cadre de Sendai.

Pour ce qui est du Congo, il est temps d'éveiller nos consciences sur l'importance de la prévention et la réduction des risques de catastrophe, en tenant compte de la vulnérabilité et des besoins communautaires en vue de s'attaquer aux risques de catastrophe.

Des cadres institutionnels et juridiques adéquats devraient être mis en place afin que le Congo s'engage résolument dans la mise en du cadre d'action 2015-2030.

Il est ainsi, impérieux de consolider les institutions en charge de la prévention des risques et de gestion des catastrophes, tant au niveau national que local, par des investissements soutenus, ainsi que des efforts pour renforcer la coordination nationale et une bonne

gouvernance car les déterminants des risques de catastrophes sont similaires à ceux de la pauvreté.

Aussi, la sous-représentation est un handicap pour le suivi de tous les événements parallèles.

Fait à Brazzaville, le

Point Focal, Coordonnateur du Centre  
de Prévention et Gestion des  
Catastrophes Naturelles,

**Edmond MAKIMOUHA**